



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère des Finances / Direction Générale des Douanes
Direction Régionale des Douanes constantine
Inspection Divisionnaire des Douanes de biskra
Recette des Douanes biskra

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

IL SERA PROCÉDÉ À UNE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES GROUPEE PAR LES RECETTES DES DOUANES DÉPENDANTES DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES À CONSTANTINES (BISKRA-BATNA) POUR LA JOURNÉE DU **05 DECEMBRE 2017 À 09H00**, AU SIÈGE DAR EL-ALIA BISKRA, ET CELA CONFORMEMENT À L'ARTICLE 301 DU CODE DES DOUANES, POUR LES MARCHANDISES CITÉES CI-APRÈS :

RECETTE DES DOUANES DE BATNA	RECETTE DES DOUANES DE BISKRA
<ul style="list-style-type: none">- DIVERS VEHICULES ET MOTOS.- CAPTEURS ARRIERE/VEHICULES- VETEMENTS FEMMES ET CHAUSSURES- MONTRES	<ul style="list-style-type: none">- DIVERS VEHICULES, CAMIONS ET MOTOS- DIVERS VETEMENTS ET CHAUSSURES- PORTABLES ET ACCESSOIRES

CONDITION DE VENTE

-LES MARCHANDISES SONT ADJUGÉES LIBRES DE TOUS DROITS ET TAXES, AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR ET NE SONT REMISES QUE CONTRE PAIEMENT AU COMPTANT, EN ESPECÉ OU CHEQUE CERTIFIÉ.

-LES FRAIS D'ENREGISTREMENT AINSI QUE L'ENLEVEMENT DES MARCHANDISES SONT À LA CHARGE DES ADJUDICATAIRES (2.5%).

- LES MARCHANDISES VENDUES ET NON ENLEVÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES, PEUVENT RESTER 08 JOURS APRÈS NOTIFICATION DE L'INTÉRESSÉ QU'IL SUBIRA TOUS LES CHARGES RELATIVES À CETTES MARCHANDISES.

- LES MARCHANDISES PEUVENT ÊTRE VISITÉES 48H AVANT LA VENTE SELON LE CALENDRIER SUIVANT :

BATNA DU 29 AU 30 NOVEMBRE 2017 AU SIÈGE DE L'EX IDD BATNA 1200 LOGEMENTS BATNA

BISKRA DU 03 AU 04 DECEMBRE 2017 AU SIÈGE DE LA BRIGADE DES DOUANES D'OULED DJELLAL

- LES MARCHANDISES SONT VENDUES DANS L'ÉTAT OU ELLES SE TROUVENT SANS GARANTIE DE LA PART DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES, AUCUNE RECLAMATION NE POUVANT ÊTRE ADMISE POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT.

-LES PERSONNES DÉCLARÉES FOLLES ENCHÉRISSEURS OU CEUX QUI ONT DÉPOSÉ DES CHEQUES SANS PROVISION, NE PEUVENT PARTICIPER À LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

-LES ADJUDICATAIRES DOIVENT SE MUNIR D'UNE COPIE DE LEUR REGISTRE DE COMMERCE FAISANT RESSORTI QUE L'ACTIVITÉ EXERCÉE A UN RAPPORT AVEC LA NATURE DES MARCHANDISES PROPOSÉES À LA VENTE .

LE RECEVEUR PRINCIPAL DES DOUANES BISKRA